
Groupe du Centre-Ouest

REUNION DU 26 JUIN 1972

Le Groupe du Centre-Ouest s'est réuni le 26 juin 1972 dans les locaux de la Bibliothèque Universitaire de Poitiers — section Droit-Lettres. Vingt-huit bibliothécaires étaient présents.

L'assemblée était présidée par Mlle Humbert, président du bureau provisoire, qui rappelle l'ordre du jour sur lequel les participants sont invités à délibérer.

1. Compte rendu des activités du Centre régional d'enseignement et prévisions pour l'année 1972-1973.
2. Assemblée générale constitutive du groupe régional A.B.F. et élection du bureau.

En ce qui concerne le Centre d'enseignement, Mlle Humbert expose que les succès enregistrés aux examens professionnels incitent à persévérer. Après un échange de vues sur la nécessité de compléter les 90 heures de cours et travaux pratiques par des stages dans différents types de bibliothèques, il est décidé à l'unanimité de poursuivre les enseignements en 1972-1973.

Puis les participants abordent le second point de l'ordre du jour : Assemblée générale constitutive du groupe et élection du bureau. Mlle Humbert indique qu'il s'agit de donner au Groupe des *Bibliothécaires du Centre-Ouest* une existence non plus de fait mais légale et en accord avec le § III du nouveau *Règlement intérieur* de l'A.B.F. dont lecture est donnée.

Une discussion s'engage sur les limites géographiques du groupe : étant donné qu'il n'existe aucune section régionale de l'A.B.F. dans le Centre et le Limousin, il apparaît en fin de compte que pourront adhérer pour le moment au *Groupe Centre-Ouest*, outre les bibliothécaires de la région Poitou-Charentes (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne), ceux du Limousin (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne) et du département d'Indre-et-Loire.

Après désignation de M. Mahé comme scrutateur, un bureau qui comprend :

- Mlle Humbert, Président ;
- Mlle de Saint-Affrique, Vice-Président ;
- M. Delhaume, Vice-Président ;
- Mlle Robin, Secrétaire ;
- Mlle Gall, Secrétaire-adjointe ;
- Mme Hervoir, Trésorière ;

est élu à l'unanimité.

Dans l'après-midi, selon les vœux exprimés par les participants, les responsables de B.C.P. ont tenu une réunion particulière, tandis que les autres examinaient une question dont l'inscription à l'ordre du jour avait été demandée : le catalogue collectif.

M. Bitard signale qu'il existe à Limoges un catalogue collectif sur fiches des ouvrages reçus dans les bibliothèques municipales, universitaire et d'instituts, mais que la tenue à jour de ce fichier représente un travail considérable.

M. Mahé expose le plan d'un catalogue collectif régional imprimé qui pourrait être immédiatement réalisable. Chaque participant enverrait les bordereaux signalétiques des documents de sa bibliothèque. Un index systématique périodique pourrait être établi sans imposer une surcharge de travail à un seul si chaque grande division (par exemple zoologie, linguistique, économie) était prise en charge par un volontaire. L'impression pourrait être assurée à peu de frais par l'atelier de la B.U. de Poitiers.

Ce plan est largement discuté. Mlle Guyotat, directrice de la B.U. de Poitiers, déclare que cette Bibliothèque ne peut s'y associer. Mlle Erlevint (B.M. de Limoges) y est au contraire favorable et décide d'établir immédiatement des notices en vue de ce catalogue sur un sujet précis (zoologie).